



L'internement par les nazis pour motif d'homosexualité est une réalité historique qui a longtemps été occultée. Jusqu'à une date récente, nous ignorions même quel était le nombre exact d'homosexuels déportés dans les camps nazis en raison de leur orientation sexuelle. Le premier objectif de cette conférence est donc de faire le point sur la connaissance historique : comment et pourquoi les homosexuels ont-ils été persécutés par le régime nazi en Allemagne ? Qu'en était-il dans les pays occupés ? Quel était le statut des homosexuels dans les camps de concentration ?

Cette table ronde abordera ensuite la question de la mémoire de la persécution des homosexuels. Depuis plusieurs décennies, des militants et des associations militent pour la reconnaissance du sort des homosexuels au même titre que celui des autres victimes du nazisme. Parallèlement, la persécution des homosexuels par le régime hitlérien est devenue un élément de la reconnaissance de la communauté homosexuelle, le motif du triangle rose devenant même le symbole de l'émancipation des homosexuels dans les années 1970. Quelles sont les différentes étapes de la construction mémorielle de la déportation pour motif d'homosexualité ? Où et comment s'est-elle élaborée ? Qu'en est-il en Belgique ?

Pour répondre à ces questions, nous avons l'honneur d'accueillir deux spécialistes :

Florence Tamagne, Professeure en histoire contemporaine à l'Université de Lille 3.

Régis Schlagdenhauffen. Docteur en sociologie de l'Université de Strasbourg et de l'Université Humboldt de Berlin.

Cette rencontre sera animée par **Philippe Mesnard** (ASBL Mémoire d'Auschwitz / Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand)

Entrée gratuite – réservation obligatoire au **02 512 79 98**
ou par mail : sarah.timperman@auschwitz.be

